

---

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 17 JANVIER 2022 À 18 H EN VISIOCONFÉRENCE ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM :**

---

Monsieur le maire,	Raymond Rougeau
Mesdames et Messieurs les conseillers,	Raynald Michaud Bruno Desrochers Kimberly St-Denis Stéphanie Labelle
Sont absents, Madame la conseillère, Monsieur le conseiller,	Josianne Girard Jean Kristov Carpentier



**Afin de respecter les directives de la santé publique, les séances publiques du conseil se déroulent à distance. Les séances seront publicisées dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil participants et le résultat de leurs délibérations.**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DU MAIRE**

La séance est ouverte par Monsieur le maire Raymond Rougeau. Maîtresse Caroline Gray, directrice générale adjointe et directrice du Service du greffe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Sont également présents :

Monsieur François Dauphin, directeur général et greffier-trésorier  
Madame Carole Landry, directrice du Service des finances et greffière-trésorière adjointe

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

22-1 Il est proposé par Monsieur le conseiller Bruno Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE – MOT DU MAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PRÉSENTATION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022**
6. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

Le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur François Dauphin et la directrice du Service des finances et greffière-trésorière adjointe, Madame Carole Landry, présentent les prévisions budgétaires pour l'année 2022 et le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les personnes participantes à l'assemblée publique par visioconférence à poser des questions. Monsieur le maire invite également Madame Caroline Gray, directrice générale adjointe et directrice du Service du greffe fait lecture des questions déposées par les citoyens.

**Madame Marie Blais**

Hausse de taux de base

Pourquoi remonter le taux de base de 0.5177 \$ par cent dollars de la valeur à 0.5477 \$ ?

Puisque la pandémie continue, pourquoi faire encaisser par les citoyens le choc de l'augmentation du rôle d'évaluation 2021-2022-2023 ?

Pourquoi ne pas avoir annoncé une telle hausse de taxe durant la campagne électorale ?

#### Environnement

L'an passé, l'enveloppe budgétaire pour la rubrique cours d'eau a baissé de 31 000\$ à près de 20 000\$. Quel est le montant prévu pour cette année ?

Y aura-t-il une patrouille nautique ? Y aura-t-il des tests d'eau pour nos lacs ?

#### Parc des Cascades

En 2021, quels ont été les revenus des entrées au Parc des Cascades ?

Afin de connaître les réponses aux questions posées, les citoyens sont invités à prendre connaissance de l'enregistrement de la séance laquelle est disponible sur le site internet de la Municipalité, dès que possible après cette séance.

### **5. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2022**

CONSIDÉRANT la présentation du budget pour l'année 2022 séance tenante.

22-2 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Raynald Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter le budget pour l'année 2022 au montant de 20 683 315 \$, tel que présenté ci-après :

<b><u>RÉPARTITION DES REVENUS</u></b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
TAXES	15 785 904 \$	16 952 488 \$
TENANT LIEU DE TAXES	314 788 \$	345 263 \$
PAIEMENT DE TRANSFERT	1 085 081 \$	835 701 \$
SERVICES RENDUS	815 064 \$	1 026 772 \$
IMPOSITION DE DROITS	798 011 \$	1 089 425 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	175 700 \$	201 000 \$
INTÉRÊTS	180 000 \$	180 000 \$
AUTRES REVENUS	52 500 \$	52 500 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>19 207 048 \$</b>	<b>20 683 149 \$</b>
<b><u>RÉPARTITION DES DÉPENSES</u></b>		
ADMINISTRATION	3 023 142 \$	3 187 851 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 268 970 \$	3 374 567 \$
TRANSPORT	3 818 203 \$	4 003 912 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	3 101 113 \$	3 565 003 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	25 000 \$	20 000 \$
URBANISME	494 728 \$	593 857 \$
LOISIRS	2 664 814 \$	3 046 649 \$
INTÉRÊTS	766 150 \$	756 548 \$
AMORTISSEMENT	4 944 443 \$	5 227 604 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>22 106 563 \$</b>	<b>23 775 991 \$</b>
<b><u>AFFECTATIONS</u></b>		
AMORTISSEMENT	- 4 944 443 \$	- 5 227 604 \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	1 984 426 \$	2 284 715 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	15 000 \$	29 200 \$
AFFECTATION D'EXCÉDENT	-195 250 \$	- 569 903 \$
RÉSERVES	240 752 \$	390 750 \$
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS :</b>	<b>- 2 899 515 \$</b>	<b>-3 092 842 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>19 207 048 \$</b>	<b>20 683 149 \$</b>

Le budget ou un document explicatif de celui-ci sera publié dans le journal l'Action, conformément aux exigences de l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

**6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024**

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 séance tenante par M. François Dauphin, directeur général et greffier-trésorier.

22-3 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024, tel que présenté et pour valoir comme si au long récit, le tout conditionnellement à l'obtention des subventions et du financement pouvant s'appliquer à certains travaux.

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Madame la conseillère Kimberly St Denis et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

22-4 Que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été discuté, monsieur le maire déclare la présente séance du conseil levée à 18 h 50.

*(signé) Caroline Gray*

---

Me Caroline Gray  
Directrice générale adjointe  
et directrice du Service du greffe

*(signé) Raymond Rougeau*

---

Raymond Rougeau  
Maire